

**20.3127****Motion Cottier Damien.****Schweiz und Vereinigtes Königreich.
Von der "Mind the gap"-Strategie
zur "Build the bridge"-Strategie
wechseln****Motion Cottier Damien.****Suisse et Royaume-Uni. Passer
de la stratégie "mind the gap"
à la stratégie "build the bridge"****CHRONOLOGIE**

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 19.06.20

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 16.09.20

La présidente (Moret Isabelle, présidente): La motion est combattue par M. Molina.

Cottier Damien (RL, NE): La Suisse était probablement l'un des pays les mieux préparés au Brexit, peut-être parce qu'elle sait mieux que personne ce que veut dire un référendum. Le Conseil fédéral a eu d'emblée une attitude proactive. Avant le vote, l'administration avait commencé à analyser son impact sur la relation entre nos deux pays ainsi que sur le quotidien de 40 000 expatriés suisses et britanniques et sur celui de nombreuses entreprises. C'est que le Royaume-Uni est notre sixième partenaire économique avec un commerce de 19 milliards de francs par année. En tenant compte des métaux précieux, il se classe même en troisième position de nos partenaires commerciaux!

La Suisse a immédiatement réagi au vote de juin 2016 pour protéger ses intérêts. Le Conseil fédéral a développé sa stratégie appelée "Mind the gap" en référence au risque de s'encoubler lorsque l'on sort de la rame de métro à Londres. Il a promu sa stratégie par une activité diplomatique appuyée, soulignant l'importance d'une relation stable et d'un cadre juridique approprié pour qu'au moment de la sortie britannique de l'Union européenne, notre relation bilatérale ne s'encouble pas elle non plus. "It was a success", félicitations au Conseil fédéral!

Il est désormais temps de passer à l'étape suivante, et c'est le but de cette motion. Nous sommes ravis du soutien du Conseil fédéral.

Nous ne devons pas nous contenter de maintenir le niveau de la relation, vu l'importance du partenaire britannique, il nous faut développer cette relation. Les liens entre la Suisse et le Royaume-Uni peuvent être encore plus forts après le Brexit qu'avant. C'est une opportunité à saisir pour la Suisse qui vise la diversité de ses relations diplomatiques et commerciales.

La motion propose donc de développer la relation, notamment en négociant un accord de libre-échange de nouvelle génération ambitieux. Mais comme l'a indiqué le Conseil fédéral dans sa réponse, la motion ne doit pas être prise trop au pied de la lettre sur ce point. Ce que nous visons, c'est une relation commerciale renouvelée et intensifiée, mais nous sommes parfaitement conscients du fait que, suivant la forme que prendra la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne – et là bien malin qui sait aujourd'hui quelle forme elle prendra exactement –, la forme juridique de la relation entre la Suisse et le Royaume-Uni peut elle aussi varier. Ce qui compte, ce qui importe, c'est le fond.

Au-delà de la coopération commerciale, on peut penser aussi à des rapprochements, notamment dans le secteur financier où un dialogue actif est à l'oeuvre en matière de sécurité, dans le développement, ou encore pour la formation et la recherche.

Cette motion va dans le sens de notre vote de lundi dans le cadre du programme de législature, où notre conseil a inscrit la volonté d'une consolidation et d'un approfondissement des relations économiques bilatérales avec le Royaume-Uni.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2020 • Zehnte Sitzung • 16.09.20 • 15h00 • 20.3127
Conseil national • Session d'automne 2020 • Dixième séance • 16.09.20 • 15h00 • 20.3127



Winston Churchill a écrit: "Là où il y a une volonté, il y a un chemin." Ce chemin passe en l'occurrence par un pont, à nous de le construire.

Molina Fabian (S, ZH): Ich bin mit dem Motionär, Kollege Cottier, völlig einverstanden. Der Brexit stellt alle Staaten Europas vor grosse Herausforderungen, auch die Schweiz. Natürlich muss die Schweiz als Nicht-EU-Mitglied nach dem Wegfall der Beziehungen zum UK über die Bilateralen Verträge neue, stabile, belastbare politische und wirtschaftliche Beziehungen zum Vereinigten Königreich etablieren.

Aus diesem Grund hat die SP-Fraktion die temporäre faktische Weiterführung der Personenfreizügigkeit im Rahmen der Vorlage über die erworbenen Rechte der Bürgerinnen und Bürger in der Sommersession auch unterstützt: weil sie im Interesse der Schweizerbürgerinnen im UK und der UK-Bürger in der Schweiz ist, die Sicherheit und Schutz vor Unsicherheit brauchen, und weil sie sich an europäischen Standards orientiert, die letztlich allen nützen, weil sie gleich lange Spiesse für alle in Europa schaffen.

Gleichzeitig haben wir aber von Anfang an klargemacht: Ein Rosinenpicken bei den wirtschaftlichen Beziehungen mit dem UK wird es mit uns nicht geben. Ein Freihandelsvertrag, der primär der Bankenindustrie am Zürcher Paradeplatz und der Londoner City nützt, ist nicht im Interesse der Schweizer Bevölkerung, und genau das ist das Ziel dieser Motion, nämlich eine Deregulierung zugunsten des Finanzplatzes. Da machen wir nicht mit: einerseits, weil durch die Unterbietung europäischer Standards die Bankenregulierung, die als Lehre aus der Finanzkrise 2008 eingeführt wurde, geschwächt würde; andererseits, weil dieser Alleingang unsere Beziehungen zur EU, unserem wichtigsten politischen und wirtschaftlichen Partner, in einer sowieso schon angespannten Situation ohne Not belasten würde; und schliesslich, weil wir keine bilateralen Deals auf dem Rücken der europäischen Solidarität mit einer Regierung wollen, für die Vertragstreue ein Fremdwort ist und die sich anschickt, Völkerrecht in eklatanter Weise zu brechen.

Konkret, Kollege Cottier: Das Wort "allein" ist das Problem in Ihrer Motion. Ja, wir sind für ein umfassendes Freihandelsabkommen mit dem UK, aber im Rahmen der EFTA. Mit einem Vertrag im Rahmen der EFTA können wir die Interessen der Schweizer Exportwirtschaft ohne Kollateralschäden schützen. Mit einem Vertrag im Rahmen der EFTA würden wir uns zur geteilten Verantwortung innerhalb Europas bekennen. Die Zeit von "me first" ist vorbei und muss vorbei sein. Wir brauchen multilaterale Ansätze.

Deshalb bitte ich Sie, die Motion abzulehnen und den Bundesrat zu beauftragen, die Beziehungen zum Vereinigten Königreich im Rahmen der EFTA und damit inklusive europäischer Regeln zu gestalten.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: Le Royaume-Uni est le quatrième partenaire commercial de la Suisse après l'Union européenne, les Etats-Unis et la Chine. Il a quitté l'Union européenne le 31 janvier 2020, date marquant le début d'une période de transition qui durera jusqu'au 31 décembre 2020. Durant cette période de transition, les accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'Union européenne continuent de s'appliquer avec le Royaume-Uni. A son échéance, un nouveau régime d'accords bilatéraux conclus entre la Suisse et le Royaume-Uni prendra le relais et régira les relations futures.

La Suisse et le Royaume-Uni ont signé un accord commercial le 11 février de l'année dernière. Cet accord assure la poursuite de la grande majorité des dispositions actuelles des

AB 2020 N 1572 / BO 2020 N 1572

accords pertinents entre la Suisse et l'Union européenne. En outre, des accords dans les domaines du transport aérien, du transport routier, des assurances et de la migration ont été conclus.

Dans le cadre de sa stratégie "mind the gap", le Conseil fédéral a toujours visé non seulement à sauvegarder autant que possible les droits et obligations en place, mais aussi à les étendre, ce qu'on pourrait appeler le "mind the gap plus". A part le commerce, les opportunités se présentent, par exemple, dans les domaines des services financiers et de la coopération policière. Dans ces deux domaines, des déclarations d'intention ont déjà été signées avec le Royaume-Uni.

Le Conseil fédéral propose donc d'accepter la motion. Néanmoins, cette dernière charge le Conseil fédéral de négocier un accord de libre-échange de deuxième génération. Le format approprié du futur régime, qu'il s'agisse d'un accord de libre-échange global ou d'un ou plusieurs accords sectoriels, ne pourra être évalué de manière concluante que lorsque nous connaîtrons les futures relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Herbstsession 2020 • Zehnte Sitzung • 16.09.20 • 15h00 • 20.3127
Conseil national • Session d'automne 2020 • Dixième séance • 16.09.20 • 15h00 • 20.3127



Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 20.3127/21258)

Für Annahme der Motion ... 122 Stimmen

Dagegen ... 69 Stimmen

(0 Enthaltungen)